

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HUGUES**

Procès-verbal de la séance spéciale du programme des dépenses en immobilisations 2017-2018-2019, du conseil de la Municipalité de Saint-Hugues, tenue le douzième (12^e) jour de décembre 2016 à la salle municipale située au 390, rue Notre-Dame, Saint-Hugues.

Sont présents : monsieur le maire, madame la conseillère et messieurs les conseillers:

René Martin, Simon Valcourt, Michel Bastien, Ginette Daviau et Michaël Bernier tous membres du conseil, formant quorum, sous la présidence du maire, M. Richard Veilleux.

Mme Carole Thibeault, directrice générale, est également présente.

À vingt heures quinze (20h15), M. Richard Veilleux, maire, procède à l'ouverture de la séance d'adoption des dépenses en immobilisation du conseil.

16-12-253

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du programme des dépenses en immobilisation 2017-2018-2019;
4. Période de questions portant exclusivement sur les dépenses en immobilisation 2017-2018-2019;
5. Levée de la séance.

Il est proposé par le conseiller René Martin, appuyé par le conseiller Michaël Bernier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE

16-12-254

**ADOPTION DU PROGRAMME DES
DÉPENSES EN IMMOBILISATION:
2017-2018-2019**

Conformément à l'article 953 du Code Municipal, un programme des dépenses en immobilisations pour les années 2017- 2018 et 2019 a été préparé.

Pour l'an 2017	Voirie :	225 000 \$
Pour l'an 2018	Voirie :	225 000 \$
Pour l'an 2019	Voirie :	225 000 \$

Il est proposé par le conseiller Simon Valcourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le programme des dépenses en immobilisation 2017-2018-2019.

ADOPTÉE

12 décembre 2016

**PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT
EXCLUSIVEMENT SUR LE PROGRAMME DES
DÉPENSES EN IMMOBILISATION 2017-2018-2019**

Une période de questions est tenue à l'intention des personnes présentes.

16-12-255

LEVÉE DE LA SÉANCE

À vingt heures dix-sept (20h17), il est proposé par le conseiller René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de clore la présente séance.

ADOPTÉE

Signé à Saint-Hugues, ce (^e) jour de _____ 2016.

Richard Veilleux, *maire*

Carole Thibeault, *directrice générale
et secrétaire-trésorière*